

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 juin 2007
(convocation du 11 juin 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme FAYET Véronique à Mme DESSERTINE Laurence (jusqu'à 11 h 25)	Mme. DARCHE Michelle à Mme. PARCELIER Muriel
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. BANNEL Jean Didier à M.QUANCARD Joël (jusqu'à 10 h 20)	M. DUCASSOU Dominique à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 9 h 45)	Mme DUMONT Dominique à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 00)
Mme BRUNET Françoise à Mme CARLE DE LA FAILLE M.C (jusqu'à 11 h 00)	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
Mme. BRACQ Mireille à M. BRON Jean-Charles	M. JOUVE Serge à M. MOULINIER Maxime
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick (à partir de 11 h 00)
M. CASTEL Lucien à M. REBIERE André	M. LOTHAIRES Pierre à M. PETIT Alain (à partir de 12 h 15)
M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DUCHENE Michel	M.MANSENCAL Alain à M.LOTHAIRES Pierre (à partir de 11 h 20)
M. CAZENAVE Charles à M.MERCHERZ Jean (jusqu'à 10 h 25)	M.SEGUREL J.Pierre à M.FELTESSE Vincent (jusqu'à 11 h 00)
Mme. CONTE Marie-Josée à M. BROQUA Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. ANZIANI Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M.TOUTON Elisabeth à M.SIMON Patrick (à partir de 12 h 15)
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (jusqu'à 10 h 30)

LA SEANCE EST OUVERTE

**Mérignac - Organisation de la manifestation l'NOV du 21 au 24 septembre 2007 -
Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Transtech Aquitaine a pour objet de promouvoir la recherche et l'innovation ainsi que le transfert des techniques grâce aux échanges entre novateurs et industriels. Avec plus de 20 ans d'expérience, cette association apporte des réponses aux porteurs de petits projets innovants qui ne peuvent bénéficier d'un soutien structuré et complet, que ce soit en terme de propriété intellectuelle, prototypage, recherche d'investisseurs et négociation. Elle accompagne ainsi annuellement en moyenne une vingtaine de porteurs de projets.

Transtech Aquitaine va organiser, pour le troisième année consécutive à Mérignac la manifestation l'NOV qui est dédiée à l'invention dans le domaine aéronautique, et qui se déroulera du 21 au 24 septembre 2007 au Pavillon du Pin Galant.

l'NOV est un rendez-vous des entreprises innovantes, unique en France sur le secteur de l'invention. Cette manifestation est un outil d'animation, de promotion et de validation des projets d'accompagnement d'initiatives. Elle permet de favoriser la créativité et la création d'entreprises.

Lors de la seconde édition, en 2006, l'NOV a accueilli plus de 10 000 visiteurs, plus de 100 porteurs de projets innovants (PME, PMI, artisans, inventeurs) et plusieurs délégations étrangères y sont venues représenter l'Espagne, le Maroc, l'Algérie, le Royaume Uni, la Croatie et le Canada.

En 2007, 120 exposants devraient être présents et des délégations venant de l'Espagne, Taiwan, la Lettonie, la Malaisie, les Pays Bas, la Suède et la Bosnie Herzégovine sont attendues.

l'NOV est l'occasion de rencontres, d'informations et de négociations. Cette manifestation permet aux participants de nouer des relations privilégiées, de découvrir de nouveaux

marchés, et d'échanger avec des partenaires de divers horizons : prospects, fournisseurs, industriels, collectivités. Elle attire également le grand public et se veut aussi un grand évènement festif autour de l'invention.

Par le biais de cycles de conférences et l'organisation de petits déjeuners/débats à thème, différents aspects de l'innovation seront abordés, notamment :

- les brevets dans le monde,
- comment protéger efficacement une invention,
- l'amélioration de la créativité en entreprise,
- la naissance des idées,
- les inventions dans l'aéronautique,
- les aventures d'inventeurs.

Le monde de l'aéronautique sera un des thèmes principaux de la manifestation.

l'NOV se veut également une vitrine des entreprises du secteur aéronautique de l'agglomération où les donneurs d'ordres sont invités, ainsi que les porteurs de projets hébergés dans la pépinière/incubateur de Bordeaux Technowest.

La couverture médiatique de la manifestation va s'effectuer sur de nombreux canaux et notamment par voie : d'affichage (sur le réseau bus et tramway), de presse (Sud Ouest, Objectif Aquitaine), de radio (France Bleu Gironde, Witt FM), de télévision (TV7, M6 Bordeaux) ainsi que par internet.

Notre établissement public, qui en 2006 a soutenu cette manifestation à hauteur de 4 000€ pour sa première édition sur l'agglomération, est sollicité en 2007 pour reconduire son soutien financier à hauteur de 4 000€ dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C de 202 250€ répartis comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Prestation études et fournitures	8 000	Vente produits	45 000
Locations	32 000	Région Aquitaine	26 000
Entretien – réparations	500	Département 33	5 500
Assurances	1 800	C.U.B	4 000
Documentation	1 000	Communes	19 000
Rémunérations –Honoraires	5 000	Fonds européens	60 500
Publicité	16 500	CNASEA	18 250
Déplacements	23 500	Autres	8 000
Frais postaux	5 000	Cotisations et autres	16 000
Charges personnel	102 544		
Charges exceptionnelles	6 406		
TOTAL	202 250	TOTAL	202 250

Le Conseil Régional d'Aquitaine qui est sollicité par ailleurs par l'Association Transtech a délibéré le 5 février 2007 sur un montant de 26 000 € ainsi que la ville de Mérignac le 8 janvier 2007.

Le Conseil Général devrait présenter son projet de soutien financier devant sa Commission Permanente du mois de juin 2007.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir reconduire le soutien financier apporté par notre établissement public à cette association en 2007 et :

- **Décider** l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000€ au bénéfice de l'association Transtech Aquitaine pour l'organisation de la manifestation l'NOV qui se déroulera du 21 au 24 septembre 2007 à Mérignac.
- **Autoriser** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65 article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUILLET 2007

PUBLIÉ LE : 10 JUILLET 2007

M. MICHEL MERCIER